
DECRET N° 2019/1956 /PM DU 14 JUN 2019
portant nomination de responsables au Ministère de l'Elevage, des Pêches
et des Industries Animales.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales ;
- Vu** le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales :

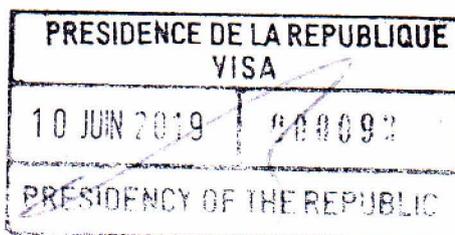
I – CONSEILLERS TECHNIQUES

Conseiller Technique n°1 : Monsieur NDONGO KOUNOU Marcel Casimir, Docteur Vétérinaire, Matricule 588 372-E, précédemment Directeur des Services Vétérinaires, en remplacement de Monsieur MEKE SOUNG Pierre Nolasque, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Conseiller Technique n°2 : Monsieur BESSONG OJONG Willington, Docteur Vétérinaire, Matricule 588 762-Q, précédemment Directeur de la Prospective et du Développement à la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA), en remplacement de Monsieur ANDU Walters NDI, appelé à d'autres fonctions.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES REQUETES

COPIE CERTIFIEE CONFORME



II – INSPECTION GENERALE

Inspecteur des Services n°1 : Monsieur **ENGAMBA Philippe Didier**, Docteur Vétérinaire, Matricule 572 830-R, précédemment Inspecteur des Services n°2, en remplacement de Monsieur EBODE Sylvain Blaise, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Inspecteur des Services n°2 : Madame **BESSONG, née Laura TABOT EGBE**, Docteur Vétérinaire, Matricule 572 574-J, précédemment Inspecteur des Services n°3, en remplacement de Monsieur ENGAMBA Philippe Didier, muté.

Inspecteur des Services n°3 : Monsieur **KOGA**, Docteur Vétérinaire, Matricule 541 020-Y, précédemment Délégué Régional de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales du Sud, en remplacement de Madame BESSONG, née Laura TABOT EGBE, mutée.

III – ADMINISTRATION CENTRALE

DIVISION DES ETUDES, DE LA PLANIFICATION, DE LA COOPERATION ET DES STATISTIQUES

Chef de Division : Monsieur **KEMGANG Henry Serges**, Docteur Vétérinaire, Matricule 593 191-A, précédemment Sous-Directeur de la Pêche Industrielle et Artisanale, en remplacement de Monsieur NCHARE AMADOU, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DIRECTION DES PECHEES, DE L'AQUACULTURE ET DES INDUSTRIES HALIEUTIQUES

Directeur : Monsieur **MIMBANG Guy Iréné**, Docteur Vétérinaire, Matricule 588 858-Y, précédemment Délégué Régional de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales du Littoral, en remplacement de Monsieur BELAL Emma, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DIRECTION DES SERVICES VETERINAIRES

Directeur : Monsieur **GARGA GONNE**, Docteur Vétérinaire, Matricule 572 823-I, précédemment Délégué Régional de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales du Nord, en remplacement de Monsieur NDONGO KOUNOU Marcel Casimir, appelé à d'autres fonctions.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

PRÉSIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
YISA	
10 JUN 2019	000093
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC	

**DIRECTION DES PATURAGES, DES INFRASTRUCTURES
D'ELEVAGE ET DE L'ALIMENTATION ANIMALE**

Directeur : Madame **NLOKA**, née **NGO ONGLA Annie Claire**,
Ingénieur des Industries Animales, Matricule 616 496-G, précédemment
Sous-Directeur de l'Alimentation Animale, en remplacement de Monsieur
PAMO TEDONKENG Etienne, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature
prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure
d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 14 JUILLET 2019



**LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Joseph DION NGUTE

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME